



ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

BUREAU
VERITAS

Attribué à

**DISTRIPLAST FLANDRE SA
RUE D'AMSTERDAM, ZI DE PETITE SYNTHE - BP 20106
59944 - DUNKERQUE CEDEX 2 - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est valable jusqu'au : 01/03/2029
Date originale : **02/03/2023**

Attestation n°: 223-2025-000133-FR

Date : **15/12/2025**

Affaire n°: 28337848 - 1 jour - DISTRIPLAST FLANDRE

Samuel DUPRIEU - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.

